

Ville de
Saint-Sauveur



Politique culturelle
de la Ville de Saint-Sauveur

Août 2016

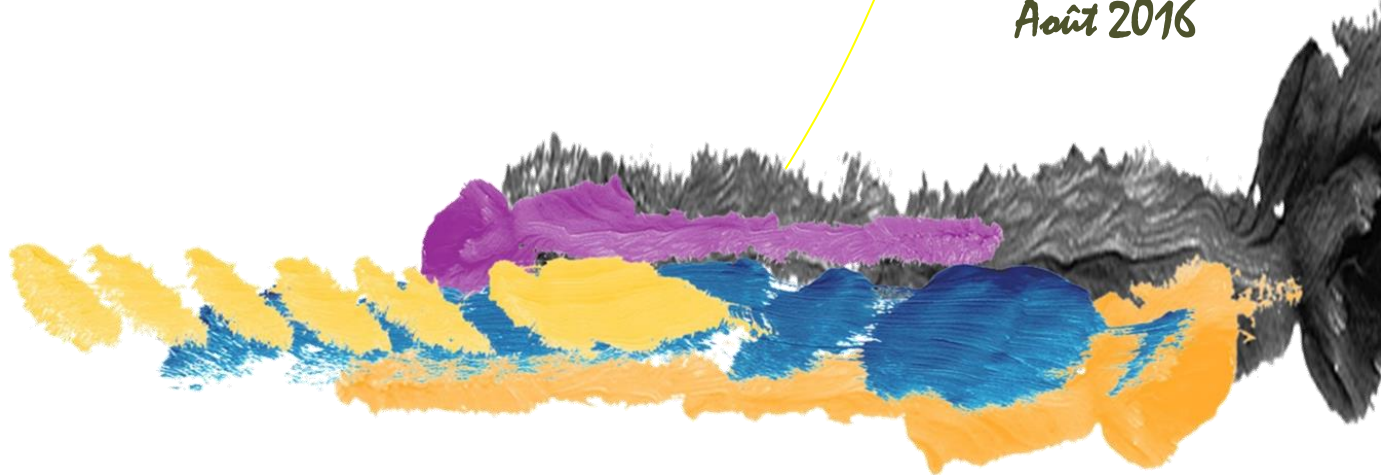


Table des matières

Avant-propos	iii
Mot du maire.....	iv
Mot de la présidente du Comité de la politique culturelle	v
La culture, son rôle, ses impacts et ses bienfaits.....	6
Constats généraux.....	9
Présence culturelle	11
Intervention culturelle municipale.....	13
L'identité culturelle sauveroise : construire sur nos forces !	15
Mission, engagements et enjeux.....	17
<i>Axes d'intervention - Tableau récapitulatif</i>	<i>19</i>
<i>Enjeu 1 : Accessibilité à la culture et vitalité culturelle.....</i>	<i>20</i>
<i>Enjeu 2 : Identité et appartenance</i>	<i>21</i>
<i>Enjeu 3 : Participation citoyenne, collaborations et partenariats</i>	<i>22</i>
<i>Enjeu 4 : Rayonnement de notre dynamisme culturel.....</i>	<i>23</i>
Conclusion et mise en œuvre	24
Remerciements	xxv
Références bibliographiques et acronymes	xxviii

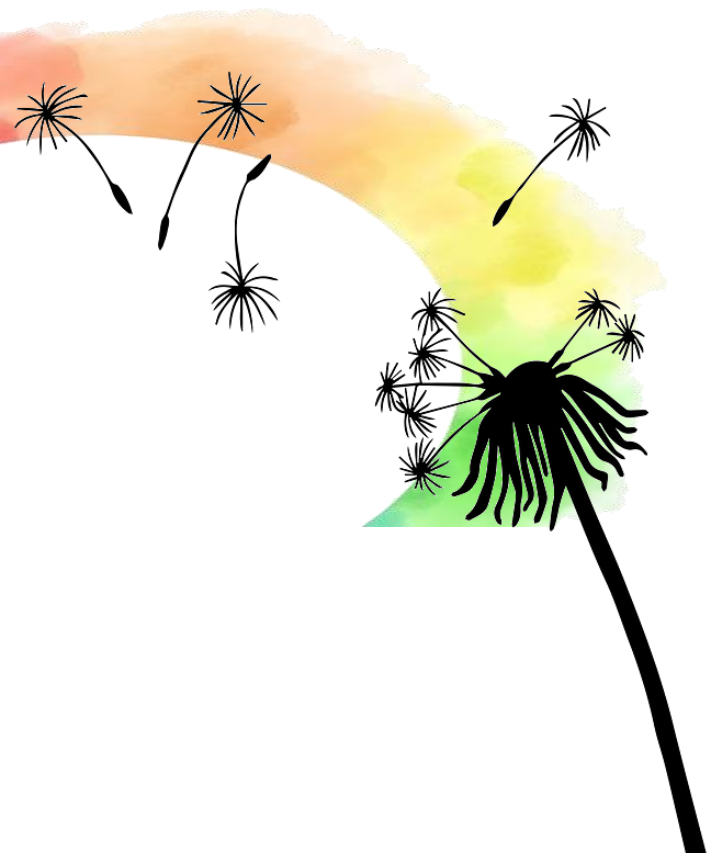
Avant-propos

La Ville de Saint-Sauveur s'est engagée dans la démarche d'élaboration de sa première politique culturelle au printemps 2016. Dès le départ, les responsables municipaux ont procédé à la création du **Comité de validation de la politique culturelle**, un comité composé de citoyens et de représentants municipaux dont la responsabilité consistait à superviser le contenu des documents produits par le comité de travail formé par deux représentantes de la Ville et par une consultante du Conseil de la culture des Laurentides.

Pour s'assurer que la première politique culturelle de Saint-Sauveur s'arrime avec les orientations que la Ville veut se donner à long terme, le comité de travail s'est appuyé sur le rapport d'étape de la Planification stratégique de la Ville de Saint-Sauveur, réalisé en 2015, par monsieur Simon Bastien, en collaboration avec madame Édith Juneau. Le comité a également tenu compte des orientations de la politique culturelle de la MRC des Pays-d'en-Haut et du *Cadre de référence pour un partenariat durable avec le milieu municipal* du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Plusieurs autres documents et sites ont été consultés avant la rédaction d'un premier document intitulé « *Politique culturelle – Étape 1 : Constats et recommandations* ». Vous trouverez des extraits de cet état de la situation aux pages 14 à 18 de la présente politique culturelle. Le document complet sera disponible sur le site de la Ville de Saint-Sauveur.

La politique culturelle de la Ville de Saint-Sauveur a été adoptée par le Conseil municipal le 15 août 2016.



Mot du maire

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté que la Ville de Saint-Sauveur présente sa toute première politique culturelle.

Lors de notre arrivée au pouvoir, en novembre 2013, nous avons clairement signifié notre volonté de nous doter de cet outil de développement culturel.

Le voici enfin, exprimant les richesses que nous possédons, nos modes de vie, nos systèmes de valeurs et nos traditions.

En plus de reconnaître l'importance de la culture dans le développement de notre collectivité, notre politique culturelle alloue un important segment au patrimoine immobilier, au tourisme culturel et aux infrastructures culturelles afin de renforcer la vitalité de notre ville et de rendre les nombreuses formes de la culture accessibles au plus grand nombre de citoyens et de visiteurs.

Je tiens à remercier et à souligner le professionnalisme des artisans de cette politique, mesdames Julie Gratton, Ginette Gilbert et Carole Maillé du comité de travail, les membres du comité de validation, les nombreux citoyens et membres de la communauté qui ont pris part à la réflexion.

Au nom de mes collègues du conseil municipal et en mon nom personnel, je tiens à vous souhaiter une bonne lecture et d'enrichissantes réflexions culturelles.

Jacques Gariépy

Maire

Août 2016



Mot de la présidente Comité de la politique culturelle

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Le rôle fondamental que joue la culture dans notre société est maintenant admis par tous. Complémentaire aux dimensions sociale, économique et environnementale, la culture est une composante essentielle de la qualité de vie des citoyens. Elle nous permet, entre autres, de forger notre identité, elle renforce notre sentiment d'appartenance à notre milieu et dynamise ce dernier. C'est dans cet esprit que nous avons entamé la réflexion nous menant à l'adoption de notre première politique culturelle.

Peinte, photographiée, animée et aimée, nul doute que la Ville de Saint-Sauveur possède un caractère unique qui engage la participation culturelle. Notre responsabilité est de s'assurer que les atouts que nous possédons soient protégés, davantage connus et parfois, revampés. Aussi, pour que la participation citoyenne croisse, nous devons veiller à ce que chacun se sente interpellé et trouve sa place dans la démarche culturelle.

Quel privilège que d'avoir entrepris ce projet auprès de personnes qui accordent l'importance qu'il se doit à la culture! Il m'est essentiel de mentionner mes collègues du conseil municipal qui en ont donné le coup d'envoi, les membres du comité de travail ainsi que ceux du comité de validation, les artistes, artisans, représentants d'organismes et entrepreneurs, de même que tous les citoyens qui y ont participé. Cet engagement que nous avons amorcé se doit d'être magnifié, soutenu, partagé et qu'ainsi un plus grand nombre de citoyens se l'approprie.

Portons ensemble la fierté d'exprimer qui nous sommes!

Julie Gratton, conseillère municipale

Présidente du Comité de la politique culturelle

Août 2016



La culture, son rôle, ses impacts, ses bienfaits

À Saint-Sauveur comme dans plusieurs autres villes du monde, la culture joue un rôle important en contribuant au bien-être et à la qualité de vie des citoyens, en favorisant le rassemblement et la cohésion sociale, en embellissant l'environnement et le cadre de vie, et enfin, en participant à la prospérité économique de la communauté.

La culture n'est pas un secteur distinct puisqu'elle détermine la nature de nos gestes civiques, de nos liens sociaux, de notre rapport à l'environnement; c'est pourquoi il est important de jeter des ponts solides avec les autres sphères d'activités et de gouvernance. Afin de « donner une âme » à son projet de développement stratégique, la Ville de Saint-Sauveur entend intégrer la culture dans sa vision globale et durable.

Les définitions suivantes ont guidé notre réflexion et jeté les bases sur lesquelles s'est élaborée la première politique culturelle de Saint-Sauveur. D'abord une définition large et inclusive de la culture, puis une adhésion aux principes de développement durable et de villes créatives, et enfin, une compréhension des enjeux liés à la réalisation d'une politique culturelle.

Une définition large et inclusive de la culture

L'UNESCO donne la définition suivante de la culture :

**« [...] Dans son sens le plus large,
la culture peut [...] être considérée comme l'ensemble
des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs,
qui caractérisent une société ou un groupe social.
Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits
fondamentaux de l'être humain, les systèmes
de valeurs, les traditions et les croyances. »**

UNESCO, 1982

Le quatrième pilier du développement durable

Adopté le 8 mai 2004 à Barcelone par les collectivités réunies dans le cadre du IV^e Forum des autorités locales pour l'inclusion sociale de Porto Alegre, l'**Agenda 21 de la culture** est le premier recueil de principes, d'engagements et de recommandations, qui s'adresse aux institutions politiques et institutionnelles, au plan local et mondial. L'Agenda 21 de la culture repose sur la conviction que la culture est le quatrième pilier du développement durable.

La démarche québécoise, entreprise en 2011, devrait fournir un cadre de référence permettant d'écrire un nouveau chapitre de la politique culturelle de 1992. En 2015-2016, le ministère de la Culture et des Communications du Québec a lancé une vaste consultation sur les grands enjeux de la prochaine politique culturelle du Québec. Cette dernière devrait, entre autres, considérer les éléments du cadre de référence de l'Agenda 21 de la culture au Québec qui sont :

- sur le plan économique, renforcer les liens entre culture, créativité et technologie;
- sur le plan social, approfondir le rapport entre culture et éducation; culture, santé et cohésion sociale; et culture et dialogue interculturel;
- sur le plan environnemental, reconnaître que notre qualité de vie dépend autant d'un rapport harmonieux à la nature qu'à l'environnement construit.

La culture et le développement économique

Le concept des villes créatives est basé sur l'idée que la culture peut jouer un rôle important dans le renouvellement urbain. Les gouvernements prennent de plus en plus en compte la créativité lorsqu'il s'agit de développer de nouvelles stratégies économiques. Tandis que les industries créatives contribuent à la structure sociale d'une ville, à la diversité culturelle et à l'amélioration de la vie quotidienne, elles renforcent également ses communautés et aident à définir une identité commune. (Réseau des villes créatives de l'UNESCO)



La politique culturelle¹

La politique culturelle est un geste politique et public de reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité; elle constitue le pivot de la stratégie d'action d'une municipalité en ce qui a trait au développement de la culture et des communications, en vue d'assurer une plus grande intégration et une meilleure planification des activités dans une perspective d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

La politique culturelle sert à :

- Intégrer la culture à l'ensemble des préoccupations de la municipalité en favorisant la définition de priorités, d'abord à l'intérieur des secteurs culturels, mais également au regard d'autres secteurs d'intervention pour lesquels on sollicite l'aide et les ressources de la municipalité;
- Mieux définir l'identité culturelle de la municipalité;
- Définir une vision à long terme et mieux planifier les services offerts par la municipalité dans les multiples secteurs d'intervention de la culture et des communications.



¹ Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

Constats généraux²

Le territoire habité, l'environnement, l'âge, le niveau de scolarité et la situation financière des citoyens, tous ces aspects influencent les intérêts et les habitudes de consommation en matière d'art et de culture. La politique culturelle doit prendre en considération ces caractéristiques afin d'établir ce qui influence son développement.

Population

- 10 375 habitants en 2015
- Population vieillissante (Âge médian : 50 ans en 2011 / 54,2 ans en 2015)
- 86,5% de langue française
- Faible taux de diplomation universitaire chez les résidents permanents
- Faible participation bénévole en culture (sauf pour la Société d'histoire)
- Présences de villégiateurs (1581 résidences secondaires en 2014)
- Forte présence d'excursionnistes, de visiteurs et de touristes

Territoire et environnement

- Étendue : 47,71 kilomètres carrés
- Densité : 196,6 habitants au kilomètre carré
- Territoire pleinement occupé
- Caractère champêtre, vallée et montagnes
- Présence de territoires d'intérêt, esthétiques et écologiques (Schéma d'aménagement)
- Parcs John-H.-Molson et Georges-Filion
- Centre-ville patrimonial protégé par un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- Règlements de protection de l'environnement
- Charte des paysages

² Extrait du document « Politique culturelle de Saint-Sauveur - Étape 1 : constats et recommandations », 14 pages, mai 2016.

Tourisme, commerces et institutions

- Tourisme de loisir
- Tourisme de consommation
- Nombreux commerces de toutes catégories
- Deux écoles préscolaire et primaire
- Deux églises (catholique et protestante)

Caractéristiques culturelles

- Identité culturelle forte
- Destination touristique reconnue et prisée
- Ambiance recherchée
- Sentiment d'appartenance à développer chez les résidents permanents
- Quartier culturel identifié
- Environnements identitaires (nature, montagnes et centre-ville)
- Centre-ville animé (commerces et activités diverses)
- Circuit historique et panneaux d'interprétation
- Route des Belles histoires (circuit régional)
- Activités culturelles privilégiées par les saouvois : cinéma, télévision, radio et variétés³
- Vision stratégique, mission, orientations et objectifs 2015-2025



³ Constats provenant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Présence culturelle⁴

La présence d'artistes et d'organismes culturels, l'accessibilité aux services et aux lieux culturels, l'animation culturelle sur le territoire, les organismes et les commerces présentant des activités ou des services culturels, voilà autant d'attraits contribuant à l'essor de l'économie locale et susceptibles d'intéresser les résidents et les touristes.

Créateurs, auteurs et artistes

De nombreux artistes professionnels habitent Saint-Sauveur, mais peu d'entre eux s'impliquent activement dans sa vie culturelle. La communauté sauveroise se fait un point d'honneur de respecter leur besoin de discrétion. Saint-Sauveur compte également un bon nombre d'artistes qui pratiquent leur art pour leur épanouissement personnel, notamment en arts visuels, en littérature et en chant choral. Ces artistes sont actifs dans leur communauté et présentent régulièrement des événements auxquels les citoyens sont conviés. Leur présence contribue au dynamisme culturel de la communauté. La Ville de Saint-Sauveur ne possède pas de répertoire des artistes et travailleurs culturels, on ne peut donc pas savoir quels sont les domaines culturels privilégiés par les artistes sauverois.

Organismes artistiques ou culturels

- Association des artistes peintres de Saint-Sauveur
- Association des auteurs des Laurentides
- Choeur des jeunes de Saint-Sauveur
- Club photo des Pays-d'en-Haut
- Festival des arts de Saint-Sauveur
- Groupe choral Musikus Vivace !
- Musée du ski des Laurentides
- Passage d'artistes
- Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut (SHGPH)

⁴ Extrait du document « Politique culturelle de Saint-Sauveur - Étape 1 : constats et recommandations », 14 pages, mai 2016.

Organismes affinitaires présentant des activités culturelles

- Cercle de fermières
- Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur
- Club Optimiste
- Maison des jeunes
- Communautés religieuses francophone et anglophone
- Écoles primaires

Commerces et services

- Librairies (2)
- Galeries d'art (10 ou plus)
- Studio d'enregistrement
- Agences de communication
- Hebdomadaires, journaux et magazines⁵
- Lieux privés de diffusion en arts de la scène (Théâtre de Saint-Sauveur, pubs et restaurants)
- Vidéoclub

Lieux publics de diffusion

- Chalet Pauline-Vanier
- Paroisses Saint-Sauveur et St. Francis of the Birds
- Parc Georges-Filion (Scène McGarrigle)
- Écoles primaires : Pavillon Marie-Rose et Pavillon de la Vallée

Animations culturelles au centre-ville

- Programmation culturelle municipale
- Programmation culturelle de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur



⁵ Accès, Journal des Pays-d'en-Haut, Traces magazine (culturel), La Presse touristique, Topo local, Le temps de vivre, Main Street, Journal Web (Prévost) sont également distribués sur le territoire.

Intervention culturelle municipale⁶

Le **Service de la vie communautaire** gère les services culturels offerts par la Ville de Saint-Sauveur tels: bibliothèque, ateliers et cours de loisirs culturels, cinéma en plein air, Journées de la culture, fêtes et événements à composantes culturelles. Le Service est responsable de la mise sur pied d'un circuit patrimonial et de panneaux d'interprétation de l'histoire sauveroise.

La **bibliothèque** de Saint-Sauveur dessert les villes de Saint-Sauveur et de Piedmont. Elle compte 2 560 abonnés actifs, soit environ 19% de la population des deux villes. Selon l'évaluation du Réseau biblio des Laurentides, la bibliothèque n'atteint pas 100% de la norme d'excellence, notamment, en ce qui a trait à la superficie (35%), à la collection de livres (37%), aux ressources humaines (43%) et aux heures d'ouverture (80%).

La **Commission de la vie communautaire** fait des recommandations sur la mission et les mandats culturels.

Budget culturel

- Budget annuel en culture : 862 000 \$ en 2016⁷

% du budget municipal consacré à la culture :

2014	2015	2016
3,8 %	3,7 %	4 %

Équipements culturels

- Chalet Pauline-Vanier
- Bibliothèque de Saint-Sauveur
- Scène McGarrigle du parc Georges-Filion
- Sentier arbres et art du parc John-H.-Molson

⁶ Extrait du document « Politique culturelle de Saint-Sauveur - Étape 1 : constats et recommandations », 14 pages, mai 2016.

⁷ Ce montant comprend les coûts d'immobilisation, d'entretien et de promotion, le personnel, les achats de services et les subventions aux organismes partenaires.

Patrimoine, biens culturels, sites protégés et œuvres d'art

- Collection d'œuvres de la municipalité
- Œuvres du 1% (Chalet Pauline-Vanier: sculpture Michel Morin (1993) - Pavillon de la Vallée: peinture Ginette Déziel (1988) et sculpture Pierre Leblanc (1994)
- Règlements municipaux de protection du patrimoine (PIIA)
- Territoires d'intérêt, esthétiques et écologiques cités au Schéma d'aménagement de la MRC Pays-d'en-Haut

Collaborations et partenariats culturels

- Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur
- Entente intermunicipale (Journées de la culture, offre d'ateliers et cours, offre aux aînés)
- MRC Pays-d'en-Haut – volet culture
- Centre d'accès communautaire à Internet (CACI)
- Mont Saint-Sauveur (cinéma plein air)
- Théâtre-des-Pays-d'en-Haut (Piedmont)
- Écoles primaires de Saint-Sauveur

Communications

- Bulletin municipal « Le Sauverois »
- Bulletin « Méli-Mélo » mensuel du Service de la vie communautaire (distribué dans les écoles primaires)
- Site Internet de la Ville de Saint-Sauveur, panneaux d'affichage et accès Wi-fi (dans les lieux et parcs municipaux)



L'identité culturelle sauveroise : construire sur nos forces !

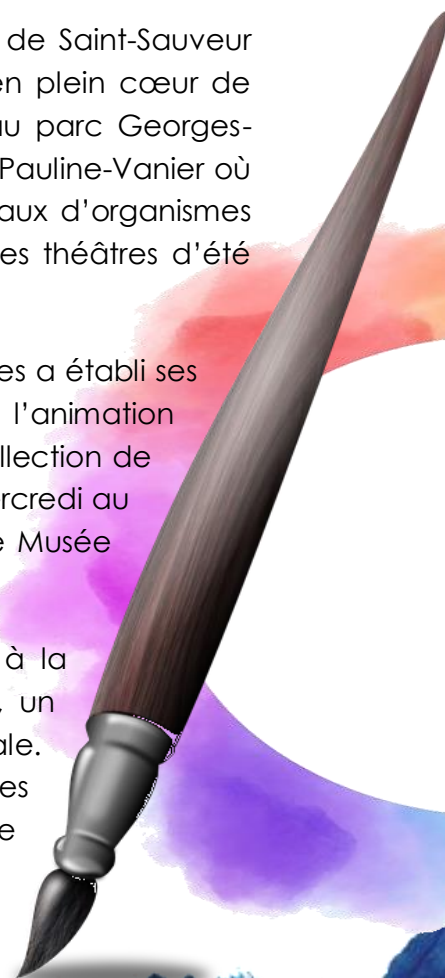
S'il est une ville des Laurentides dont la réputation n'est plus à faire, c'est bien Saint-Sauveur. Ville touristique par excellence, située à 60 kilomètres au nord de Montréal, Saint-Sauveur accueille chaque année des milliers de visiteurs qui profitent, hiver comme été, de son centre-ville, de ses pentes de ski, de ses commerces, boutiques et restaurants.

L'identité culturelle de Saint-Sauveur est souvent associée au charme pittoresque de son centre-ville. La Ville a pris grand soin qu'en soient préservées les caractéristiques patrimoniales et champêtres. L'ensemble ainsi créé met en valeur la beauté et l'aspect accueillant des maisons anciennes ayant pignon sur la rue Principale et les rues avoisinantes. « Histoire de raconter », publié en 2011, propose un itinéraire et fait la description des éléments du patrimoine sauverois. Le fascicule complète les panneaux d'interprétation installés au centre-ville et l'ensemble a été soigneusement vérifié par la Société d'histoire et de généalogie Pays-d'en-Haut, dont le siège social est établi à Saint-Sauveur depuis 1979.

On ne peut parler d'identité culturelle sans mentionner l'église de Saint-Sauveur qui demeure, aujourd'hui encore, un lieu de rassemblement, en plein cœur de l'animation culturelle estivale. Autour de l'église, on accède au parc Georges-Filion et à la scène extérieure McGarrigle et non loin, au Chalet Pauline-Vanier où se trouvent la bibliothèque, les salles polyvalentes, certains locaux d'organismes culturels et communautaires. Les galeries d'art, les librairies et les théâtres d'été viennent encore enrichir l'offre culturelle.

Ouvert au public depuis mai 2012, le Musée du ski des Laurentides a établi ses quartiers généraux sur la rue Filion, tout près de l'église et de l'animation culturelle sauveroise. Le Musée possède une impressionnante collection de plus de 3 500 artefacts et présente des expositions variées du mercredi au dimanche. Investi d'une mission de sensibilisation des publics, le Musée offre des services éducatifs et des prêts d'expositions.

L'identité culturelle de Saint-Sauveur est également associée à la réputation d'excellence du Festival des arts de Saint-Sauveur, un événement artistique de renommée nationale et internationale. Depuis 25 ans, la présentation annuelle de spectacles professionnels en danse et en musique attire des centaines de spectateurs d'ici et d'ailleurs.



Des citoyens engagés

Qu'ils soient peintres, auteurs, bibliophiles, chanteurs, animateurs culturels, amoureux d'histoire ou protecteurs du patrimoine culturel, les citoyens bénévoles sont les meilleurs ambassadeurs de la culture sauveroise. Leur motivation à faire de la culture un aspect important du développement social de leur communauté représente un atout important et mérite la reconnaissance de tous.

Lorsqu'ils ont été consultés, les citoyens ont suggéré de :

- Miser sur les atouts et les acquis culturels déjà en place, les consolider et les mettre en valeur.
- Mettre à jour les infrastructures ou en créer de nouvelles afin de donner plus de place aux arts et aux artistes, aux organismes culturels, à la bibliothèque, aux spectacles, aux conférences et aux expositions.
- Avoir les ressources humaines et matérielles adéquates afin d'assurer un développement culturel dynamique et coordonné, nécessaire au positionnement incontournable de Saint-Sauveur dans le circuit culturel des Laurentides, voire du Québec.
- Poursuivre la protection et la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine sauverois, notamment, en collaborant avec le Musée du ski et la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut.
- Faire une place aux jeunes, souligner leurs événements culturels, en soutenir la diffusion et les inviter à participer à la vie culturelle de Saint-Sauveur et à en faire la promotion auprès de leurs parents et amis.
- Développer des projets artistiques novateurs mettant en valeur les artistes et les travailleurs professionnels d'ici et d'ailleurs.

La politique culturelle de Saint-Sauveur a donc été élaborée en tenant compte de ces recommandations.



Mission, engagements, enjeux

Mission

En adoptant sa première politique culturelle, la Ville de Saint-Sauveur s'engage à être un partenaire actif du développement culturel sur son territoire afin d'offrir un environnement dynamique et stimulant à ses citoyens et à ses visiteurs.

Engagements

Pour cette première politique culturelle, la Ville de Saint-Sauveur compte se doter d'une **vision à court, moyen et long terme** qui s'appuie sur un développement durable des forces et des richesses culturelles présentes et futures.

Ce faisant, elle souhaite définir son **identité culturelle** et le rôle qu'elle entend jouer dans ce secteur du développement de la vie municipale, autant au plan social, qu'économique ou touristique.

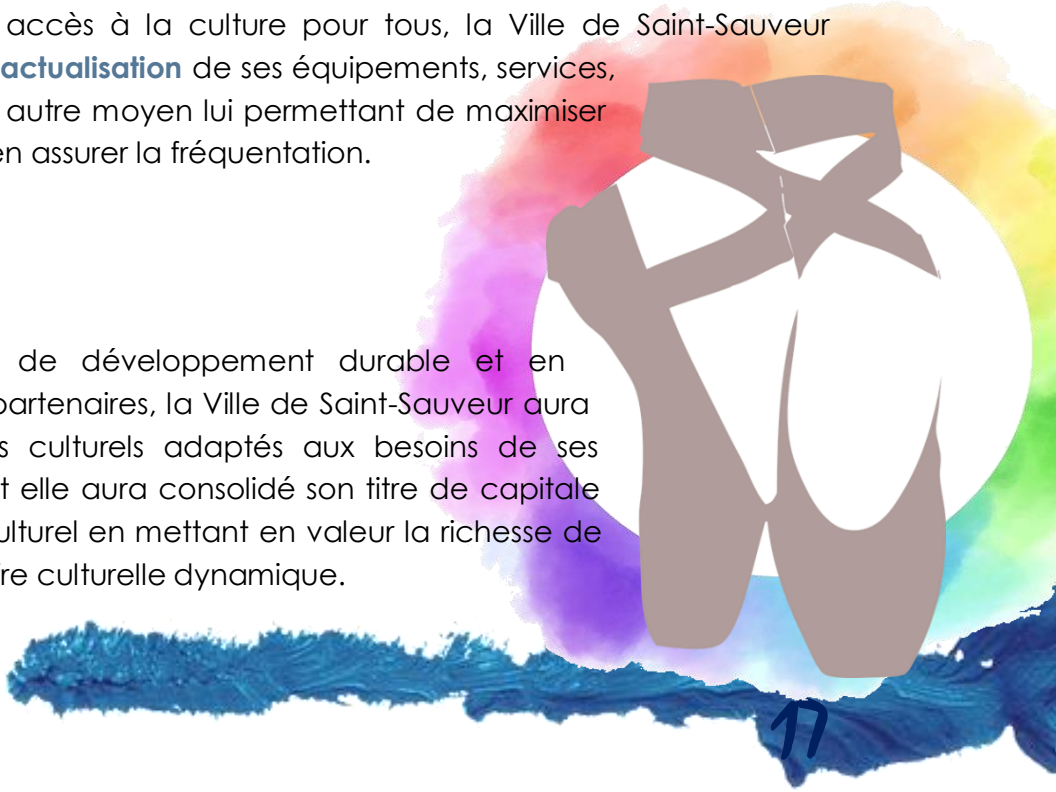
Dans la foulée de son projet de planification stratégique 2015-2025, la Ville entend **intégrer le secteur culturel aux stratégies municipales** afin de maximiser ses efforts de développement.

Pour atteindre ses objectifs en matière de développement culturel, la Ville de Saint-Sauveur encouragera activement les **collaborations et les partenariats** ainsi que l'implication citoyenne en culture.

Afin d'assurer un large accès à la culture pour tous, la Ville de Saint-Sauveur entend procéder à une **actualisation** de ses équipements, services, communications et tout autre moyen lui permettant de maximiser son offre culturelle et d'en assurer la fréquentation.

Vision à long terme

Dans une perspective de développement durable et en collaboration avec ses partenaires, la Ville de Saint-Sauveur aura développé des services culturels adaptés aux besoins de ses citoyens de tous âges et elle aura consolidé son titre de capitale régionale du tourisme culturel en mettant en valeur la richesse de son patrimoine et son offre culturelle dynamique.



Enjeux

Au terme de la réflexion posée dans le document « Étape 1 : constats et recommandations », il a été convenu d'élaborer les stratégies d'action à partir des enjeux suivants :

Enjeu 1 – Accessibilité à la culture et vitalité culturelle

Enjeu 2 – Identité et appartenance

Enjeu 3 – Participation citoyenne, collaborations et partenariats

Enjeu 4 – Rayonnement de notre dynamisme culturel

Le tableau de la page suivante résume les enjeux, les orientations et les axes d'intervention sur lesquels s'appuiera l'élaboration d'un plan d'action à court, moyen et long terme.

Tableau récapitulatif de la politique culturelle
de la Ville de Saint-Sauveur

ENJEUX			
1	2	3	4
Accessibilité à la culture et vitalité culturelle	Identité et appartenance	Participation citoyenne, collaborations et partenariats	Rayonnement de notre dynamisme culturel
ORIENTATIONS			
La culture comme vecteur d'épanouissement individuel et social	La reconnaissance et l'affirmation de notre identité, de nos traditions, de nos valeurs	Des citoyens et des partenaires présents et actifs en culture	Une mise en valeur et des communications efficaces
AXES D'INTERVENTION			
1. Espaces et équipements culturels 2. Activités et services culturels municipaux 3. Politique culturelle 4. Mécanismes de soutien aux arts et à la culture 5. Jeunesse et émergence 6. Projets de médiation culturelle	1. Identification et reconnaissance de nos richesses patrimoniales 2. Mécanismes de protection du patrimoine identitaire 3. Outils de sensibilisation et d'information 4. Soutien aux intervenants 5. Aménagement culturel du territoire 6. Projets de mise en valeur du patrimoine sauverois	1. Mécanismes de consultation 2. Mécanismes de concertation 3. Implication citoyenne en culture 4. Ententes et partenariats culturels 5. Alliance tourisme et culture 6. Projets culturels réalisés en collaboration avec un ou des partenaires	1. Mécanismes et outils d'information 2. Mécanismes et outils de promotion 3. Nouvelles technologies 4. Activités, congrès, colloques sur la culture 5. Projets de mise en valeur de l'identité culturelle sauveroise
OBJECTIFS GÉNÉRAUX			
Offrir un accès à la culture pour tous et soutenir les arts et la créativité	Protéger et mettre en valeur notre patrimoine identitaire	Stimuler l'implication citoyenne et les collaborations	Communiquer et partager notre dynamisme culturel

Enjeu 1 – Accessibilité à la culture et vitalité culturelle

La présence d'artistes et d'organismes culturels, l'accessibilité aux services et aux lieux culturels, l'animation culturelle sur le territoire, les organismes et les commerces présentant des activités ou des services culturels, voilà autant d'attraits susceptibles d'intéresser et de rassembler les Sauveroises et les Sauverois, contribuant ainsi à la cohésion sociale et au développement d'un fort sentiment d'appartenance. La vitalité culturelle d'un milieu, voilà ce qui attire les résidents, les familles, les visiteurs et les touristes, favorisant du même coup l'essor économique de la ville.

Saint-Sauveur offre déjà un éventail d'activités, mais la Ville souhaite élargir l'accès à la culture au bénéfice des citoyens de tous âges, des villégiateurs et des touristes.

Axes d'intervention

- 1.1. Espaces et équipements culturels**
- 1.2. Activités et services culturels**
- 1.3. Politique culturelle**
- 1.4. Mécanismes de soutien aux arts et à la culture**
- 1.5. Jeunesse et émergence**
- 1.6. Projets de médiation culturelle**

Objectifs poursuivis

- Assurer l'accès à des lieux et des équipements culturels adéquats
- Développer des activités et des services répondant aux besoins des Sauverois
- Mettre en œuvre la politique culturelle municipale
- Soutenir les créateurs, les arts et la culture
- Encourager la créativité et l'émergence des talents artistiques
- Favoriser le rapprochement entre artistes et citoyens

Exemples d'actions

Court terme	Moyen terme	Long terme
Planifier le réaménagement des espaces culturels	Procéder à la relocalisation des organismes culturels	Agrandir et moderniser la bibliothèque

Enjeu 2 – Identité et appartenance

Les lieux que nous habitons sont aussi les lieux qui nous habitent, ils influencent notre façon d'être, nos liens avec la nature, notre état d'esprit, et même, notre ouverture à l'autre. Saint-Sauveur porte fièrement son histoire, celle de ses ancêtres dont les constructions embellissent encore aujourd'hui le cœur du village, celle de ses pentes de ski qui accueillent tant de visiteurs chaque année, celle de sa nature foisonnante et de ses parcs aménagés, celle de son église « icône » si belle, majestueuse et accueillante comme un rappel de « pas si lointaines » traditions de rassemblement des paroissiens.

Afin de trouver notre ancrage en ces lieux, nous devons connaître, reconnaître et préserver les repères identitaires, que ce soit dans le paysage environnant, naturel, bâti ou humanisé, dans l'histoire de ceux qui sont passés avant nous, dans les traditions anciennes ou dans les nouvelles, celles qui nous rassemblent et nous rendent fiers d'appartenir à une communauté vibrante et dynamique.

Axes d'intervention

- 2.1. Identification et reconnaissance de nos richesses patrimoniales**
- 2.2. Mécanismes de protection du patrimoine identitaire**
- 2.3. Outils de sensibilisation et d'information**
- 2.4. Soutien aux intervenants**
- 2.5. Aménagement culturel du territoire**
- 2.6. Projets de mise en valeur du patrimoine sauverois**

Objectifs poursuivis

- Se tenir informé de l'état de la situation du patrimoine sauverois
- Préserver des repères identitaires
- Informer et sensibiliser les citoyens à l'importance de préserver le patrimoine
- Offrir un soutien aux personnes et organismes œuvrant à la mise en valeur du patrimoine sauverois
- Intégrer l'art à l'environnement et au cadre de vie
- Développer le sentiment d'appartenance des Sauverois

Exemples d'actions

Court terme	Moyen terme	Long terme
Mettre à jour les connaissances concernant l'état du patrimoine bâti	Identifier et répertorier l'ensemble des éléments du patrimoine identitaire sauverois	Réaliser une politique du patrimoine

Enjeu 3 – Participation citoyenne, collaborations et partenariats

Le succès de la politique culturelle repose en grande partie sur notre capacité à nous concerter, à collaborer et à participer. Sans la contribution des Sauverois et des Sauverois, les réalisations culturelles, aussi belles soient-elles, n'atteindront pas les bienfaits espérés. C'est donc avec l'idée d'intéresser les citoyens à s'impliquer, à participer, voire à initier des projets culturels que nous fixons des objectifs de concertation et de collaboration.

Depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Sauveur s'allie à des partenaires pour le développement d'animations culturelles au centre-ville, pour élargir son offre de formation en loisirs culturels, pour la tenue des Journées de la culture, pour mettre en valeur son histoire et son patrimoine, pour développer le tourisme culturel et pour la tenue d'événements artistiques majeurs.

Axes d'intervention

- 3.1. Mécanismes de consultation**
- 3.2. Mécanismes de concertation**
- 3.3. Implication citoyenne en culture**
- 3.4. Ententes et partenariats culturels**
- 3.5. Alliance tourisme et culture**
- 3.6. Projets culturels réalisés en collaboration avec un ou des partenaire(s)**

Objectifs poursuivis

- Connaître les besoins et attentes en matière de culture
- Coordonner l'offre culturelle sur le territoire
- Augmenter et valoriser la participation citoyenne en culture
- Renforcer les partenariats aux plans local, régional et national
- Bonifier l'offre en tourisme culturel
- Impliquer divers partenaires dans la réalisation de projets culturels novateurs

Exemples d'actions

Court terme	Moyen terme	Long terme
Consulter le milieu sauverois concernant les besoins en matière d'offre culturelle	Développer des ententes avec les partenaires du milieu culturel	Réaliser un (ou des) projet(s) culturel(s) impliquant citoyens et partenaires

Enjeu 4 – Rayonnement de notre dynamisme culturel

Pour que rayonnent notre dynamisme et notre vitalité, il faut savoir en parler et prendre les bons moyens pour que l'information se rende aux oreilles de celles et ceux qui sont visés par notre offre culturelle, qu'ils soient citoyens, villégiateurs, touristes, ou encore, partenaires de notre développement. Or, les outils de communication évoluent constamment et ces changements influencent la façon de s'informer et même celle de consommer la culture.

Rayonner c'est aussi partager nos bons coups et apprendre des autres les meilleures pratiques en matière de développement culturel. Voilà pourquoi il est important de participer aux événements qui permettent de connaître et de faire connaître ce qui fait le succès d'un développement culturel durable et stimulant.

Axes d'intervention

- 4.1. Mécanismes et outils d'information**
- 4.2. Mécanismes et outils de promotion**
- 4.3. Nouvelles technologies**
- 4.4. Activités, congrès, colloques sur la culture**
- 4.5. Projets de mise en valeur de l'identité culturelle sauveroise**

Objectifs poursuivis

- Assurer l'accès à des lieux et des équipements culturels adéquats
- Développer des activités et des services répondant aux besoins des Sauverois
- Mettre en œuvre la politique culturelle municipale
- Soutenir les créateurs, les arts et la culture
- Encourager la créativité et l'émergence des talents artistiques
- Favoriser le rapprochement entre artistes et citoyens

Exemples d'actions

Court terme	Moyen terme	Long terme
Évaluer les véhicules d'information et de promotion et leurs impacts sur la fréquentation des activités culturelles	Élaborer un plan de communication	Mettre en œuvre le plan de communication

Conclusion et mise en œuvre

Dans une perspective de développement durable et concerté ainsi que pour atteindre ses objectifs, la politique culturelle de la Ville de Saint-Sauveur doit se traduire par un plan d'action précisant les mesures à instaurer, les engagements à respecter et les moyens d'évaluer la portée des diverses interventions dans un avenir défini. Le plan d'action culturel devra faire l'objet d'un suivi minutieux afin d'en assurer la pleine et entière réalisation.

Une réflexion en comité de travail a déjà permis d'élaborer des pistes d'action à court, moyen et long terme pour chacun des axes d'intervention de la politique culturelle. L'élaboration du plan d'action final a été entreprise et les étapes conduisant à son approbation par le conseil municipal devraient se poursuivre au cours des prochains mois.

Dès l'adoption de la politique culturelle, la Ville entend mettre sur pied un Comité consultatif en culture qui verra à assurer un suivi minutieux de la politique et de son plan d'action. Les rôles et mandats du comité seront déterminés par la Ville qui verra à faciliter le travail des citoyens nommés pour accomplir cette tâche.

Rappelons que la participation citoyenne demeure la pierre angulaire du succès de cette politique, réalisée par et pour la population sauveroise. Il va sans dire que cette participation citoyenne devra être stimulée grâce aux efforts de communication et aux rencontres de concertation et de réseautage mis en place par la municipalité.



Remerciements

La Ville de Saint-Sauveur tient à remercier les personnes qui se sont impliquées dans l'élaboration de sa politique culturelle et qui ont contribué à en faire un document pertinent, utile et durable.

Sous la présidence de la conseillère municipale responsable du dossier culture, madame Julie Gratton, le *Comité de validation de la politique culturelle de Saint-Sauveur* a été formé de citoyens et de représentants culturels provenant de divers milieux. Leur implication a permis de valider les informations et d'approfondir le diagnostic et les orientations du présent document.

Représentantes de la Ville :

- **Julie Gratton,** conseillère municipale et présidente de la Commission vie communautaire, loisir, culture
- **Caroline Vinet,** conseillère municipale et présidente de la Commission environnement
- **Ginette Gilbert,** directrice du Service de la vie communautaire

Représentant(e)s des citoyens et des partenaires :

- **Éliane Francoeur,** relationniste et traductrice retraitée
- **Michel Kieffer,** retraité de l'École des Beaux-arts de Montréal, de l'ONF et de Radio-Québec
- **Claire Lefebvre,** professeur d'histoire de l'art et travailleuse culturelle
- **Ana Manescu,** urbaniste, agente urbanisme et patrimoine à la MRC des Pays-d'en-Haut
- **Johanne Martel,** artiste, membre du Comité culturel de la MRC des Pays-d'en-Haut et du Conseil de la culture des Laurentides
- **Marie-Hélène Roy,** artiste en arts visuels et enseignante à l'école primaire Saint-Sauveur
- **Pierre Urquhart,** directeur général de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur et du Musée du ski des Laurentides

Le comité de travail formé par Julie Gratton et Ginette Gilbert a été soutenu par **Carole Maillé** pour la recherche, la rédaction et l'animation des rencontres et des consultations.

Ont participé activement à la réflexion, la conseillère municipale **Rosa Borreggine** et le Maire **Jacques Gariépy**, ainsi que les personnes suivantes qui ont assisté, à l'invitation du Comité de validation, à la rencontre du milieu culture, tenue le 6 juin 2016 :

- **Caroline Archambault**, artiste plasticienne
- **Nancy Belhumeur**, Musée du ski des Laurentides
- **Ginette Béliveau**, Société d'histoire et généalogie
- **Chantal Bonnier**, Club de Scrabble
- **Huguette Lagacé Bourbeau**, artiste en arts visuels
- **René Bourgeau**, Paroisse Saint-Sauveur
- **Élaine Caire**, Club de Scrabble
- **Julie Corbeil**, artiste
- **Françoise Cussion**, Cercle de fermières
- **Gilles Dazé**, Musée du ski
- **Céline Desrosiers**, Association des artistes peintres
- **Colleen Gallagher**, bibliothèque
- **Renée Jean**, artiste
- **François Lacas**, artiste peintre
- **Denis Landry**, Club de photo Pays-d'en-Haut
- **Monique Langlois**, Société d'histoire et généalogie
- **Jacques Papin**, associé de Caroline Archambault
- **Marcelle Robitaille**, Association des artistes peintres



Références bibliographiques et acronymes

Références bibliographiques

- Arts et la ville (Les). (2009). *La valise culturelle de l' élu municipal*, 150 pages.
- Bastien, Simon et Juneau, Édith. (2015). *Planification stratégique Ville de Saint-Sauveur – Rapport d'étape 2 : Mission, valeurs, vision et orientations stratégiques*, 8 pages.
- CLD des Pays-d'en-Haut. (2010). *Profil socio-économique des Pays-d'en-Haut 2010*, 64 pages.
- Conseil de la culture des Laurentides. (2012). *Retombées économiques de la culture dans la région des Laurentides en 2010*, 48 pages.
- Conseil des arts et des lettres du Québec, *Subventions et bourses accordées aux organismes et aux artistes professionnels en 2008-2009*, 68 pages.
- MRC des Pays-d'en-Haut. (2006). *Politique culturelle de la MRC Les Pays-d'en-Haut*, 36 pages.
- MRC des Pays-d'en-Haut, DBSF et SODEM. (2007). *Étude d'utilisation des salles publiques du territoire – Inventaire et évaluation des salles publiques*, 104 pages.
- MRC des Pays-d'en-Haut. (2009). *Caractérisation du cadre bâti de la MRC des Pays-d'en-Haut*, 130 pages.
- Québec, Ministère de la Culture et des Communications. (2012). *Portraits statistiques régionaux en culture – Laurentides 2012*, 100 pages.

Sites Internet

- Association des artistes peintres de Saint-Sauveur. <http://www.st-sauv-art.com>
- Chambre de commerce et de tourisme de la vallée de Saint-Sauveur. <http://www.valleesaintsauveur.com>
- Conseil de la culture des Laurentides. <http://www.culturelaurentides.com>
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec. <http://www.mcc.gouv.qc.ca>
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). <http://www.mamrot.gouv.qc.ca>
- CLD (et MRC) des Pays-d'en-Haut. <http://www.lespaysdenhaut.com>
- MRC des Pays-d'en-Haut. <http://laculture.ca/>
- Ville de Saint-Sauveur. <http://www.ville.saint-sauveur.qc.ca>

Organisations consultées

- Ville de Saint-Sauveur, Service de la vie communautaire
- MRC des Pays-d'en-Haut
- Réseau biblio des Laurentides
- Conseil de la culture des Laurentides
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Acronymes

- CCL : Conseil de la culture des Laurentides
- CLD : Centre local de développement (aujourd'hui disparu)
- MCCQ : Ministère de la Culture et des Communications du Québec
- MRC : Municipalité régionale de comté
- ONF : Office national du film
- PIIA : Plan d'implantation et d'intégration architecturale
- PDH : Pays-d'en-Haut



Ville de
Saint-Sauveur

